

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 344**26 mars 2004****SOMMAIRE**

A.E.I. - Alliance Europ Investment S.A., Luxembourg	16467	xembourg	16499
ADI Corporation S.A., Luxembourg	16498	Euro-Lepont S.A., Luxembourg	16493
Alexis Project Contractors S.A.	16503	Fox Atlantic S.A., Luxembourg	16512
Antioc S.A., Luxembourg	16510	Fox Atlantic S.A., Luxembourg	16466
Ascenseurs Tecno-Matic S.A., Howald	16501	Freddy Klopp, S.à r.l., Luxembourg	16512
Asco Holding S.A., Luxembourg	16499	Gauteng S.A., Luxembourg	16494
Asco Holding S.A., Luxembourg	16499	Globafin S.A.H., Luxembourg	16494
Asco Holding S.A., Luxembourg	16500	Global Garden Products B, S.à r.l., Luxembourg	16494
(L')Autre Traiteur S.A., Luxembourg	16486	Golden Eagle Investments S.A., Luxembourg	16488
(L')Autre Traiteur S.A., Luxembourg	16486	Graphicom International S.A.	16491
Babcock Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxembourg	16497	Guy Mizel Ness S.A., Schifflange	16479
Babcock Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	16496	Hiltgen Klaus S.C.I., Luxembourg	16494
Baker & Norton Associates S.A., Luxembourg	16486	Home Invest, S.à r.l., Mersch	16508
Batisystem, S.à r.l., Windhof	16480	ICOME, Interactiv Cross Over Media Entertainment S.A.	16504
Batisystem, S.à r.l., Windhof	16480	ICOME, Interactiv Cross Over Media Entertainment S.A.	16504
Bel Canto Business Generators S.A. Soparfi (B C B G S.A.), Luxembourg	16492	Innovative Six, S.à r.l., Luxembourg	16469
Bisquit S.A., Luxembourg	16511	Jason Enterprises Holding S.A., Luxembourg	16492
Bisquit S.A., Luxembourg	16466	Jerba, S.à r.l., Luxembourg	16469
Boissons Raposeiro, S.à r.l., Luxembourg	16468	KKB Invest S.A., Luxembourg	16504
Bonouy S.A., Weicherdange	16505	Lend Lease Asia Properties Sicaf, Luxembourg	16504
Bonouy S.A., Weicherdange	16506	Lend Lease Global Properties, Sicaf, Luxembourg	16503
Brasserie Santo Tirso, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	16468	LL IDDF VI Holding Company, S.à r.l., Luxembourg	16506
Caffe Nero, S.à r.l., Luxembourg	16490	LL IDDF VI Holding Company, S.à r.l., Luxembourg	16506
Cauren S.A.H., Luxembourg	16470	Lux Services, S.à r.l., Luxembourg	16495
CBTL, S.à r.l., Luxembourg	16478	Medical Development S.A., Luxembourg	16512
Centre d'Echelles et de Matériel, S.à r.l., Noertzange	16495	Mirambeau S.A., Luxembourg	16468
Charisma Sicav, Luxembourg-Strassen	16480	Mode Development S.A., Luxembourg	16511
Cheval Blanc Capital S.A., Luxembourg	16499	Mondi Investments (Portugal) S.A., Luxembourg	16470
Cicarelli International S.A., Luxembourg	16501	Morgan Stanley Capital (Luxembourg) S.A., Luxembourg	16507
Clay Tiles Investment, S.à r.l., Luxembourg	16493	Morgan Stanley Capital (Luxembourg) S.A., Luxembourg	16508
Compact Music, S.à r.l., Luxembourg	16495	Musical Invest S.A., Luxembourg	16466
CS Taxis, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	16484	Navella S.A.	16501
Cuprum Holding S.A., Luxembourg	16501	Northern Beach S.A., Luxembourg	16502
Dixifin S.A., Luxembourg	16498	Notable S.A., Luxembourg	16467
Egeria Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	16495		
EMH S.A., Euroclass Multimedia Holding S.A., Luxembourg			

Octan S.A., Luxembourg	16467	Spes, S.à r.l., Luxembourg	16467
Optimus S.A., Luxembourg	16502	StarCapital S.A., Luxembourg-Strassen	16489
Pacific Brands Holdings, S.à r.l., Luxembourg	16481	StarCapital S.A., Luxembourg-Strassen	16489
Pacific Brands Holdings, S.à r.l., Luxembourg	16484	TCV S.A., Luxembourg	16502
Pamplune S.A., Luxembourg	16469	TCV S.A., Luxembourg	16503
Parc Interfiduciaire S.C., Luxembourg	16500	Tierra S.A., Luxembourg	16496
Pescatore Properties S.A., Luxembourg	16467	Tihama Al Mona International S.A., Luxembourg	16487
Pordano Finance, S.à r.l., Luxembourg	16469	Turkiye Garanti Bankasi A.S. Luxembourg Branch, Luxembourg	16485
Prodomo Holding S.A., Luxembourg	16492	UTTALUX, S.à r.l., Umweltechnik - Tankreinigung - Tankanlage - Altoelsammlung & Entsorgung, Mondorf-les-Bains	16509
San Angelo S.A., Luxembourg	16492	UTTALUX, S.à r.l., Umweltechnik - Tankreinigung - Tankanlage - Altoelsammlung & Entsorgung, Mondorf-les-Bains	16510
Signes Design & Cie S.C.A., Luxembourg	16468	Van Lanschot Umbrella Advisory S.A.H., Mamer	16491
Silver Lining Finance S.A.	16502	Vilmob S.A., Luxembourg	16468
Sirocco Trading, S.à r.l., Luxembourg	16498	Vitor, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	16497
Société Générale de Consultance S.A., Luxembourg	16497	Wiretel International S.A., Luxembourg	16476
Soclair Commerciale S.A., Luxembourg	16492		
Soclair Commerciale S.A., Luxembourg	16492		
Soclair Equipements S.A., Luxembourg	16493		
Soclair Equipements S.A., Luxembourg	16493		

MUSICAL INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 92.904.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société, qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 2 janvier 2004 à 11.00 heures

L'assemblée accepte le transfert du siège social du 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 2 janvier 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04391. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017012.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

BISQUIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 59.406.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04088, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2004.

Signature

Un mandataire

(016967.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

FOX ATLANTIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 61.964.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04093, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2004.

Signature

Un mandataire

(016969.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

PESCATORE PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore.
R. C. Luxembourg B 63.303.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN03256, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(015895.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

A.E.I. - ALLIANCE EUROP INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 89.875.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2004, réf. LSO-AN02565, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(015917.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

NOTABLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 74.697.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03451, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Pour le Conseil d'Administration

G. Schneider / M. Schaeffer

Administrateur / Administrateur

(015943.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

OCTAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 142-144, rue Albert Unden.
R. C. Luxembourg B 65.242.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AN03859, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2004.

Signature.

(015952.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

SPES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 75.275.

EXTRAIT

En date du 11 février 2004, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- la démission de M. Dirk C. Oppelaar en tant que gérant est acceptée avec effet au 25 novembre 2003 et décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat.

- M. Bart Zech, avec adresse professionnelle au 12 rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, a été nommé nouveau gérant avec effet au 25 novembre 2003.

Luxembourg, le 11 février 2004.

R. P. Pels.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN03107. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016245.3/724/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

MIRAMBEAU S.A., Société Anonyme.

Capital social: 325.000,- EUR.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 55.020.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires en date du 11 février 2004 que la démission de M. Dirk C. Oppelaar en tant qu'administrateur avec effet au 25 novembre 2003 est acceptée et décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat.

M. Bart Zech, avec adresse professionnelle au 12 rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, a été nommé nouvel administrateur avec effet au 25 novembre 2003.

Il terminera le mandat de son prédécesseur qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale de l'année 2007.

Luxembourg, le 11 février 2004.

R. P. Pels.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN03098. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016240.3/724/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

SIGNES DESIGN & CIE S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7-11, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 47.906.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02711, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour la société

SIGNES I S.A.

Associé Commandité

Signature

(015839.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

VILMOB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 53.544.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03567, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(015835.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

BRASSERIE SANTO TIRSO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 51, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 74.131.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02995, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Signature.

(015854.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

BOISSONS RAPOSEIRO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1318 Luxembourg, 70, rue des Celtes.
R. C. Luxembourg B 61.463.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02991, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Signature.

(015855.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

PAMPLUNE S.A., Société Anonyme.

Capital social: 31.000,- EUR.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 84.820.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires en date du 11 février 2004 que la démission de M. Dirk C. Oppelaar en tant qu'administrateur, avec effet au 25 novembre 2003, est acceptée et décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat.

M. Bart Zech, avec adresse professionnelle au 12 rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, a été nommé nouvel administrateur avec effet au 25 novembre 2003.

Il terminera le mandat de son prédécesseur qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale de l'année 2007.

Luxembourg, le 11 février 2004.

P. Gallasin.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN03100. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016243.3/724/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

JERBA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 50, rue du Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 58.093.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN03031, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Signature.

(015856.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

PORDANO FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 79.860.

—
EXTRAIT

En date du 11 février 2004, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

la démission de M. Dirk C. Oppelaar en tant que gérant est acceptée avec effet au 25 novembre 2003 et décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat.

M. Roeland P. Pels, avec adresse professionnelle au 12 rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, a été nommé nouveau gérant avec effet au 25 novembre 2003.

Luxembourg, le 11 février 2004.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03649. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016250.3/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

INNOVATIVE SIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 25.000,- EUR.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 83.320.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Associés en date du 16 février 2004 que la démission de M. Dirk C. Oppelaar en tant que gérant est acceptée avec effet au 25 novembre 2003 et que décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat.

Mlle Stéphanie Colson, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, a été nommée nouveau gérant de la société avec effet au 25 novembre 2003.

Luxembourg, le 16 février 2004.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03646. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016256.3/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

CAUREN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 29.619.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 20 janvier 2004 à Luxembourg

L'Assemblée prend acte de la démission de Mesdames Régine Polfer et Sylvie Geisen de leur poste d'administrateur et décide de nommer en remplacement en tant que nouveaux administrateurs:

- Monsieur Guy Glesener, conseiller juridique, 133, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg
 - Monsieur Etienne Gillet, comptable, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
- Leur mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2009.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2004, réf. LSO-AM07600. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016486.3/531/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

MONDI INVESTMENTS (PORTUGAL) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 99.049.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the tenth of February.

Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

- 1) GAMA INVESTMENTS S.A., a company having its registered office at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,
- 2) STONERIDGE LIMITED, R.C. Tortola N° IBC 1486, a company having its registered office at Craigmuir Chambers, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

both here represented by Mr David A.L. Bennett, chartered secretary, with professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,
by virtue of two proxies given on February 10, 2004.

Such proxies, after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing parties have decided to form amongst themselves a corporation (Société Anonyme) in accordance with the following Articles of Incorporation:

Art. 1^{er}. There is hereby formed a limited corporation (Société Anonyme) under the name of MONDI INVESTMENTS (PORTUGAL) S.A.

The registered office is established in the municipality of Luxembourg-City.

It may be transferred within the municipality of Luxembourg-City by a resolution of the Board of Directors and to any other municipality within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the General Meeting of Shareholders.

If extraordinary events of a political, economic, or social nature, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg company.

The Company is established for an unlimited period.

The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required by the law for the amendment of these Articles of Incorporation.

Art. 2. The objects of the Company are to conduct the following activities:

(a) To hold participatory interests in any enterprise in whatever form whatsoever, in Luxembourg or foreign companies, and to manage, control and develop such interests. The Company may in particular borrow funds from and grant any assistance, loan, advance or guarantee to enterprises in which it has an interest or which hold an interest in the Company.

(b) To acquire negotiable or non-negotiable securities of any kind (including those issued by any government or other international, national or municipal authority), patents, copyright and any other form of intellectual property and any rights ancillary thereto, whether by contribution, subscription, option, purchase or otherwise and to exploit the same by sale, transfert exchange, license or otherwise.

(c) The Company may borrow or raise money with or without guarantee and in any currency by the issue of notes, bonds, debentures or otherwise.

(d) To provide or procure the provision of services of any kind necessary for or useful in the realisation of the objects referred to above or closely associated therewith.

Any activity carried on by the Company may be carried on directly or indirectly in Luxembourg or elsewhere through the medium of its head office or of branches in Luxembourg or elsewhere, which may be open to the public.

The Company shall have all such powers as are necessary for the accomplishment or development of its objects and it shall be considered as a fully taxable «Société de Participations Financières» according to the applicable provisions.

Art. 3. The corporate capital is set at fifty thousand (50,000.-) US dollars (USD), represented by twenty-five thousand (25,000) shares with a par value of two (2.-) US dollars (USD) each.

Authorised capital

The corporate share capital of the Company may be increased from its present amount to one hundred thousand (100,000.-) US dollars (USD) by the creation and the issue of new shares with a par value of two (2.-) US dollars (USD) each.

The Board of Directors is fully authorized and appointed:

- to render effective such increase of capital as a whole at once, by successive portions or by continuous issues of new shares, to be paid up in cash, by contribution in kind, by conversion of shareholders' claims, or following approval of the annual general meeting of shareholders, by incorporation of profits or reserves into capital;
- to determine the place and the date of the issue or of the successive issues, the terms and conditions of subscription and payment of the additional shares;
- to suppress or limit the preferential subscription right of the shareholders with respect to the above issue of supplementary shares against payment in cash or by contribution in kind.

Such authorization is valid for a period of five years starting from the date of publication of the deed of February 10, 2004 and may be renewed by a general meeting of shareholders with respect to the shares of the authorized capital which at that time shall not have been issued by the Board of Directors.

As a consequence of each increase of capital so rendered effective and duly documented in notarial form, the first paragraph of the present Article will be amended such as to correspond to the increase so rendered effective; such modification will be documented in notarial form by the Board of Directors or by any persons appointed for such purposes.

Art. 4. The shares shall be bearer or registered shares, at the option of the shareholder.

The Company's shares may be issued, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The Company may repurchase its own shares by means of its free reserves under the provisions set forth in Article 49-2 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

The capital of the Company may be increased or reduced in one or several steps by resolution of the general meeting of shareholders, adopted in accordance with the provisions applicable to changes in the Articles of Incorporation.

Art. 5. The Company shall be managed by a Board of Directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The Directors shall be appointed for a maximum period of six years pursuant to a resolution passed by unanimous vote at a general meeting of the shareholders at which the entire issued capital is represented. They shall be re-eligible but may be removed at any time under the same conditions.

In the event of a vacancy on the Board of Directors the remaining Directors have the right to provisionally fill the vacancy; in this case such a decision must be ratified by the next general meeting of shareholders.

Art. 6. The Board of Directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the object of the Company.

The Board may in particular float convertible or non-convertible bonded loans, by way of issue of bearer or registered bonds, with any denomination whatsoever and payable in any currency whatsoever.

The Board of Directors will determine the nature, the price, the rate of interest, the issue and repayment conditions as well as any other conditions in relation thereto.

A register of the registered bonds will be kept at the registered office of the Company.

All matters not expressly reserved to the general meeting of the shareholders by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the Board of Directors.

Art. 7. The Board of Directors may elect a Chairman. In the absence of the Chairman, another Director may preside over the meeting.

The Directors may meet together for the despatch of business, adjourn, and otherwise regulate their meetings as they think fit, provided at all times there is a quorum of at least two Directors present in person or by proxy and that a majority of the Directors so present or represented is comprised of Directors who are not present in the United Kingdom.

In case of urgency Directors may vote by letter, telegram, telex or telefax.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the Chairman has the casting vote.

Any action required or permitted to be taken at a meeting of the Board may be taken without a meeting if a resolution setting forth such action is signed by all Directors. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution whether in the form of a letter, telex, telegram or telecopied message, and shall be filed with the minutes of the proceedings of the Board.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the Company in connection therewith to one or more Directors, managers, or other officers; they need not be shareholders of the company.

Delegation to a member of the Board of Directors is subject to a previous authorization by unanimous vote at a general meeting of the shareholders at which the entire issued share capital is represented.

Towards third parties the Company is validly bound in all circumstances by the joint signatures of any two Directors or by the individual signature of a delegate of the Board within the limits of its powers.

Art. 8. The Company shall be supervised by one or more Auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a maximum period of six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

Art. 9. The Company's financial year shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December of the same year.

Art. 10. The annual general meeting of the shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the second Thursday in the month of May at 10.00 a.m.

If the said day is a public holiday, the meeting shall be held on the next following working day.

Art. 11. Convening notices of all general meetings of shareholders shall be made in compliance with the legal provisions, each Director being entitled to call a general meeting. Moreover a general meeting of the shareholders must be called at the request of any shareholder(s) holding at least ten percent of the issued capital.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting of the shareholders may take place without convening notices.

Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

Art. 12. The general meeting of the shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the Company.

The appropriation and distribution of the net profits fall within its exclusive competence.

This appropriation may include the distribution of dividends, creation or maintenance of reserve funds and provisions, and determination of the balance to be carried forward.

Any dividends distributed shall be paid at the places and at the time fixed by the Board. The General Meeting may authorise the Board to pay dividends in any currency and, at its sole discretion, fix the rate of conversion of the dividends into the currency of the actual payment.

No dividend may be declared by the General Meeting unless the Company is able to meet the criteria of liquidity laid down by Article 72.3 of the amended law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

Under the provisions set forth in Article 72-2 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the Board of Directors is authorised to distribute interim dividends.

Art. 13. The law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, shall apply providing these Articles of Incorporation do not state otherwise.

Transitory provisions

- 1) The first financial year shall begin today and end on December 31, 2004.
- 2) The first annual general meeting shall be held in 2005.

Subscription and Payment

The appearing parties have subscribed the shares as follows:

1) GAMA INVESTMENTS S.A., prenamed, twenty-four thousand nine hundred and ninety-nine shares.	24,999
2) STONERIDGE LIMITED, prenamed, one share	1
Total: twenty-five thousand shares	25,000

All shares have been entirely subscribed and fully paid up in cash, so that the amount of fifty thousand (50,000.-) US dollars is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary who expressly bears witness to it.

Statement

The notary drawing up the present deed declared that the conditions set forth in Article 26 of the law on commercial companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Valuation

For registration purposes the share capital is valued at thirty-nine thousand three hundred twenty-nine euro eighty-one cent (EUR 39,329.81).

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand and five hundred euro (EUR 2,500.-).

Constitutive meeting

Here and now, the appearing parties, representing the entire subscribed share capital and considering themselves as duly convened, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1) The number of Directors is set at four and that of the Auditors at one.
- 2) The following are appointed Directors:

a) Mrs Gillian Fay Adams, Human Resources Manager, born in Bexley Heath (UK) on August 2, 1958, residing at 35, rue Michel Rodange, L-5252 Sandweiler, Grand Duchy of Luxembourg;

b) Mr Theodorus Adrianus Maria Bosman, accountant, born in Amsterdam (NL) on January 28, 1954, residing at 23, rue Dicks, L-5216 Sandweiler, Grand Duchy of Luxembourg;

c) Mr David Andrew Lawton Bennett, chartered secretary, born in London (UK) on August 30, 1962, residing at 33A, rue de Mamer, L-8280 Kehlen, Grand Duchy of Luxembourg;

d) Mrs Jacqueline Usher, accountant, born in Liverpool (UK) on March 16, 1960, residing at 3 Longbourn, Imperial Park, Windsor, Berkshire SL4 3TN, United Kingdom.

3) The following is appointed as Auditor:

Mr Arjan Kirthi Singha, chartered accountant, born in Singapore on November 11, 1969, with professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4) The mandates of the Directors and the Commissaire shall expire immediately after the annual general meeting of 2005.

5) The Company shall have its registered office at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal on the day and year first herein before mentioned in Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the mandatory of the appearing parties, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le dix février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) GAMA INVESTMENTS S.A., une société avec siège social au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

2) STONERIDGE LIMITED, R.C. Tortola N° IBC 1486, une société avec siège social à Craigmuir Chambers, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques,

toutes les deux ici représentées par Monsieur David A.L. Bennett, «chartered secretary», avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu de deux procurations données le 10 février 2004.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de MONDI INVESTMENTS (PORTUGAL) S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré à l'intérieur de la municipalité de Luxembourg-Ville par une décision du Conseil d'Administration et dans toute autre municipalité du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La Société a pour objet l'exercice des activités suivantes:

(a) Elle peut détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sortes d'entreprises, luxembourgeoises ou étrangères, et elle peut administrer, contrôler et développer ces participations. La Société peut emprunter sous toutes les formes et accorder toute assistance, prêt, avance ou garantie à toute entreprise dans laquelle elle a un intérêt.

(b) Elle peut acquérir toutes sortes de valeurs mobilières négociables ou non négociables (y inclus celles émises par tout gouvernement ou autre autorité internationale, nationale ou communale), ainsi que des brevets, des droits d'auteurs et toute autre forme de propriété intellectuelle et droits y attachés que ce soit par voie de contribution, souscription, option, achat ou autre et elle peut les exploiter soit par vente, transfert, échange, licence ou autrement.

(c) Elle peut emprunter ou mobiliser des fonds avec ou sans garantie et dans toute devise par l'émission de billets, bons, obligations ou autres.

(d) Elle peut offrir toutes sortes de services nécessaires ou utiles à la réalisation des objets ci-avant décrits ou reliés à ces objets.

Toute activité exercée par la Société peut l'être directement ou indirectement à Luxembourg ou ailleurs par l'intermédiaire de son siège social ou des filiales établies à Luxembourg ou ailleurs, qui peuvent être ouvertes au public.

La Société peut faire toutes les opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet social et elle sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières» pleinement imposable.

Art. 3. Le capital social est fixé à cinquante mille (50.000,-) dollars US (USD), représenté par vingt-cinq mille (25.000) actions d'une valeur nominale de deux (2,-) dollars US (USD) chacune.

Capital autorisé

Le capital social de la Société pourra être porté de son montant actuel à cent mille (100.000,-) dollars US (USD) par la création et l'émission d'actions nouvelles d'une valeur nominale de deux (2,-) dollars US (USD) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;
- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;
- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission d'actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital social autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication de l'acte du 10 février 2004 et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs d'une, de deux ou plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La Société sera administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans par une décision unanime d'une assemblée générale des actionnaires, à laquelle la totalité du capital émis est représentée. Ils sont rééligibles, mais toujours révocables sous les mêmes conditions.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, une telle décision doit être ratifiée par l'assemblée générale des actionnaires, lors de sa prochaine réunion.

Art. 6. Le Conseil d'Administration a tous pouvoirs pour accomplir les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social.

De même, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires, convertibles ou non-convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le Conseil d'Administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

Tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la Loi ou les présents statuts est de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 7. Le Conseil d'Administration peut désigner son président. En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Les Administrateurs peuvent se réunir pour expédier les affaires, ajourner leurs réunions et autrement les régler comme ils l'entendent, à condition qu'il y ait toujours un minimum d'au moins deux Administrateurs présents en personne ou par mandataire et que la majorité des Administrateurs ainsi présents ou représentés soit composée d'Administrateurs qui ne sont pas présents dans le Royaume-Uni.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Toute action devant ou pouvant être prise lors d'une réunion du Conseil peut être prise sans réunion si une résolution consignant cette action est signée par tous les Administrateurs. Ces signatures peuvent être apposées sur un document unique ou des copies multiples d'une résolution unique sous forme de lettre, telex, télégramme ou message télécopie, et seront consignées avec les procès-verbaux du Conseil.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable donnée par décision unanime d'une assemblée générale des actionnaires, à laquelle la totalité du capital émis est représenté.

Vis-à-vis des tiers la Société se trouve engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du Conseil dans les limites de ses pouvoirs.

Art. 8. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 9. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre de la même année.

Art. 10. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième jeudi du mois de mai à 10.00 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 11. Les convocations pour les Assemblées Générales sont faites conformément aux dispositions légales, chaque administrateur pouvant convoquer une assemblée générale. Par ailleurs une assemblée générale des actionnaires devra être convoquée à la requête d'un ou plusieurs actionnaire(s) détenant au moins dix pour cent du capital social émis.

Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale des actionnaires peut se tenir sans convocations préalables.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 12. L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

L'affectation et la distribution du bénéfice net est de sa compétence exclusive.

Cette attribution peut comprendre la distribution de dividendes, la création et le maintien de fonds de réserve et des provisions et la détermination du report à nouveau du solde.

Tout dividende fixé sera payable au lieu et place que le Conseil fixera. L'assemblée générale peut autoriser le Conseil à payer les dividendes en toute devise et, à sa seule discrétion, fixer le taux de conversion des dividendes dans la monnaie de paiement effectif.

Aucun dividende ne peut être déclaré par l'assemblée générale si la Société n'est pas à même de remplir les critères de liquidité fixés par l'article 72.3 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2004.
- 2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2005.

Souscription et libération

Les comparantes ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) GAMA INVESTMENTS S.A., préqualifiée, vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions.	24.999
2) STONERIDGE LIMITED, préqualifiée, une action	1
Total: vingt-cinq mille actions	25.000

Toutes les actions ont été entièrement souscrites et intégralement libérées en espèces de sorte que le montant de cinquante mille (50.000,-) dollars US est désormais à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement le capital social est évalué à trente-neuf mille trois cent vingt-neuf euros quatre-vingt-un cents (EUR 39.329,81).

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de deux mille quatre cents euros (EUR 2.500,-).

Assemblée constitutive

Et à l'instant, les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunies en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Madame Gillian Fay Adams, «Human Resources Manager», née à Bexley Heath (UK) le 2 août 1958, demeurant au 35, rue Michel Rodange, L-5252 Sandweiler, Grand-Duché de Luxembourg;
 - b) Monsieur Theodorus Adrianus Maria Bosman, «accountant», né à Amsterdam (NL) le 28 janvier 1954, demeurant au 23, rue Dicks, L-5216 Sandweiler, Grand-Duché de Luxembourg;
 - c) Monsieur David Andrew Lawton Bennett, «chartered secretary», né à Londres (UK) le 30 août 1962, demeurant au 33A, rue de Mamer, L-8280 Kehlen, Grand-Duché de Luxembourg;

d) Madame Jacqueline Usher, «accountant», née à Liverpool (UK) le 16 mars 1960, demeurant au 3 Longbourn, Imperial Park, Windsor, Berkshire SL4 3TN, Royaume-Uni.

3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

Monsieur Arjan Kirthi Singha, «chartered accountant», né à Singapour le 7 novembre 1969, avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2005.

5) Le siège social de la Société est fixé au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais, suivis d'une version française; à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: D. A.L. Bennett, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, vol. 142S, fol. 47, case 11. – Reçu 391,73 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2004.

A. Schwachtgen.

(016549.3/230/375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

WIRETEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 77.269.

L'an deux mille quatre, le trois février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme WIRETEL INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri, R. C. Luxembourg section B numéro 77.269, constituée suivant acte reçu le 1^{er} août 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 27 du 16 janvier 2001.

L'assemblée est présidée par Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 56.390.000 (cinquante-six millions trois cent quatre-vingt-dix mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence de EUR 17.714.400,- (dix-sept millions sept cent quatorze mille quatre cents Euros), en vue de le porter de son montant actuel de EUR 56.390.000,- (cinquante-six millions trois cent quatre-vingt-dix mille Euros) à EUR 74.104.400,- (soixante-quatorze millions cent quatre mille quatre cents Euros) par l'émission de 17.714.400 (dix-sept millions sept cent quatorze mille quatre cents) actions nouvelles, dont 10.788.651 (dix millions sept cent quatre-vingt-huit mille six cent cinquante et une) actions de catégorie A et 6.925.749 (six millions neuf cent vingt-cinq mille sept cent quarante-neuf) actions de catégorie B, ayant les mêmes droits et obligations que celles existantes, accompagnées d'une prime d'émission globale de EUR 885.720,- (huit cent quatre-vingt-cinq mille sept cent vingt euros), le tout à libérer entièrement par conversion en capital de créances certaines, liquides et immédiatement exigibles sur la Société s'élevant à EUR 18.600.120,- (dix-huit millions six cent mille cent vingt Euros).

2.- Acceptation de la souscription et libération.

3.- Suppression des dispositions du capital autorisé.

4.- Modification de l'article 5 des statuts.

5.- Modification des articles 8, 9 et 14 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de 17.714.400,- (dix-sept millions sept cent quatorze mille quatre cents Euros), en vue de le porter de son montant actuel de EUR 56.390.000,- (cinquante-six millions trois cent quatre-vingt-dix mille Euros) à EUR 74.104.400,- (soixante-quatorze millions cent quatre mille quatre cents Euros) par l'émission de 17.714.400 (dix-sept millions sept cent quatorze mille quatre cents) actions nouvelles, dont 10.788.651 (dix millions sept cent quatre-vingt-huit mille six cent cinquante et une) actions de catégorie A et

6.925.749 (six millions neuf cent vingt-cinq mille sept cent quarante-neuf) actions de catégorie B, ayant les mêmes droits et obligations que celles existantes, accompagnées d'une prime d'émission globale de EUR 885.720,- (huit cent quatre-vingt-cinq mille sept cent vingt euros) le tout à libérer entièrement par conversion en capital de créances certaines, liquides et immédiatement exigibles sur la Société s'élevant à EUR 18.600.120,- (dix-huit millions six cent mille cent vingt Euros).

Deuxième résolution

Cet apport étant réalisé en nature, la mise en oeuvre du droit préférentiel de souscription prescrit par la loi en faveur des actionnaires existants en cas d'émission d'actions nouvelles n'est pas d'application.

L'assemblée décide d'admettre à la souscription des 17.714.400 (dix-sept millions sept cent quatorze mille quatre cents) actions nouvelles:

- l'actionnaire, la société HILUX S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri: pour 10.788.651 (dix millions sept cent quatre-vingt-huit mille six cent cinquante et une) actions nouvelles de catégorie A, représentant pour le capital un montant de EUR 10.788.651,- (dix millions sept cent quatre-vingt-huit mille six cent cinquante et un Euros), accompagnées d'une prime d'émission de EUR 539.433,- (cinq cent trente-neuf mille quatre cent trente-trois Euros);

- l'actionnaire, la société INTERBANCA S.p.A., ayant son siège social à I-Milano (Italie), 56, Corso Venezia: pour 2.308.583 (deux millions trois cent huit mille cinq cent quatre-vingt-trois) actions nouvelles de catégorie B, représentant pour le capital un montant de EUR 2.308.583,- (deux millions trois cent huit mille cinq cent quatre-vingt-trois Euros), accompagnées d'une prime d'émission de EUR 115.429,- (cent quinze mille quatre cent vingt-neuf Euros);

- la société de droit italien SELIN S.r.l., ayant son siège social à I-20121 Milano (Italie), 16, Via Montenapoleone: pour 4.617.166 (quatre millions six cent dix-sept mille cent soixante-six) actions nouvelles de catégorie B, représentant pour le capital un montant de EUR 4.617.166 (quatre millions six cent dix-sept mille cent soixante-six Euros), accompagnées d'une prime d'émission de EUR 230.858,- (deux cent trente mille huit cent cinquante huit Euros).

Intervention - Souscription - Libération

Sont ensuite intervenus aux présentes les souscripteurs prédésignés, ici représentés par Monsieur Hubert Janssen, prénommé, en vertu des procurations dont mention ci-avant et d'une procuration lui délivrée, laquelle restera également annexée au présent acte;

lesquels, par leur représentant susnommé, ont déclaré souscrire à l'intégralité de l'augmentation du capital social comme indiqué ci-dessus, et la libérer intégralement ainsi que la prime d'émission par conversion en capital de créances certaines, liquides et immédiatement exigibles, existant à leur profit et à charge de la Société, et en annulation de ces mêmes créances à concurrence de EUR 18.600.120,- (dix-huit millions six cent mille cent vingt Euros).

Rapport dévaluation de l'apport

Cet apport fait l'objet d'un rapport établi par le réviseur d'entreprises indépendant Monsieur Fons Mangen, demeurant à Ettelbruck, conformément aux stipulations des articles 26-1 et 32-1 de la loi sur les sociétés commerciales et qui conclut de la manière suivante:

Conclusion

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie, c'est-à-dire 17.714.400 actions A et B d'une valeur nominale de EUR 1 chacune, totalisant EUR 17.714.400 accompagnées d'une prime d'émission de EUR 885.720, soit au total EUR 18.600.120.

Ettelbruck, le 2 février 2004.

F. Mangen

Réviseur d'Entreprises.»

Ledit rapport, signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Troisième résolution

L'assemblée décide de supprimer toutes les dispositions dans les statuts concernant le capital autorisé.

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à EUR 74.104.400,- (soixante-quatorze millions cent quatre mille quatre cents Euros), représenté par 74.104.400 (soixante-quatorze millions cent quatre mille quatre cents) actions d'une valeur nominale de EUR 1,- (un Euro) chacune, entièrement libérées, dont 45.132.011 (quarante-cinq millions cent trente-deux mille onze) actions de catégorie A et 28.972.389 (vingt-huit millions neuf cent soixante-douze mille trois cent quatre-vingt-neuf) actions de catégorie B.»

Cinquième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 8 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société est administrée par un conseil d'administration, composé de 3 (trois) ou de 10 (dix) membres, actionnaires ou non.»

Sixième résolution

L'assemblée décide de modifier le dernier paragraphe de l'article 9 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Les décisions sont prises avec la majorité de tous les administrateurs, moins un. Le conseil d'administration, si les suivantes décisions ne seront pas prises à l'unanimité, devra obtenir l'autorisation préalable de l'assemblée, pour décider sur les matières:

- (i) emprunts et concession des garanties,
- (ii) achat et vente de participations,
- (iii) investissement au-delà du 5% de l'actif net,
- (iv) pouvoirs pour voter, aux assemblées des sociétés contrôlées, en matière de modification des statuts, fusions et scissions.»

Septième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 14 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature individuelle de la personne à laquelle la gestion journalière de la Société a été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cent quatre-vingt-quatorze mille Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: H. Janssen, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2004, vol. 142S, fol. 42, case 9. – Reçu 186.001,20 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2004.

J. Elvinger.

(016901.3/211/131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

**CBTL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Faisant commerce sous l'enseigne CarBag TRADING LUXEMBOURG.**

Siège social: L-2130 Luxembourg, 49, boulevard Dr Charles Marx.
R. C. Luxembourg B 99.051.

—
STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf janvier.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

A comparu:

Monsieur Jan Glas, ingénieur diplômé, né à Amsterdam (Pays-Bas), le 16 janvier 1966, demeurant à L-7238 Walferdange, 60, rue de la Montagne.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il déclare constituer:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de CBTL, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'import, l'export, la distribution et la production de produits innovateurs pour consommateurs et usagers professionnels.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société pour finir le trente et un décembre deux mil quatre.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Les cent (100) parts sociales ont été souscrites par Monsieur Jan Glas, ingénieur diplômé, né à Amsterdam (Pays-Bas), le 16 janvier 1966, demeurant à L-7238 Walferdange, 60, rue de la Montagne, et ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que l'associé unique reconnaît.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés représentant la majorité du capital social.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Le décès, l'interdiction ou la faillite de l'un des associés n'entraîneront pas la dissolution de la société. Les héritiers de l'associé pré-décédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

Art. 12. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition des associés.

Art. 13. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

Art. 14. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, l'associé unique exerce les mêmes pouvoirs que ceux attribués à l'assemblée des associés dans la société à responsabilité limitée.

Les décisions de l'associé unique prises dans ce cadre sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit. De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à huit cents euros (EUR 800,-).

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire a pris les décisions suivantes:

- L'adresse de la société est à L-2130 Luxembourg, 49, boulevard Dr Charles Marx.
- Est nommé gérant unique, pour une durée indéterminée, Monsieur Jan Glas, préqualifié.
- La société se trouve engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant unique.
- L'associé unique décide d'exploiter la société sous l'enseigne CarBag TRADING LUXEMBOURG.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée en une langue de lui connue au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Glas, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2004, vol. 142S, fol. 37, case 3. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 17 février 2004.

T. Metzler.

(016556.3/222/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

GUY MIZEL NESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Schiffflange.

R. C. Luxembourg B 75.656.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de façon extraordinaire
le 24 septembre 2003 à 16.00 heures à Schiffflange*

L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer en remplacement de Mme Sylvie Fitoussi un nouveau commissaire aux comptes: LIGHTHOUSE SERVICES, S.à r.l.

Schiffflange, le 24 septembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03981. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016460.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

BATISYSTEM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 9, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 74.242.

L'an deux mille quatre, le six février.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1) Monsieur Willy Van Den Boorn, ingénieur industriel, demeurant à B-6600 Bastogne, 87, Benomchamps.

2) Monsieur Pierre Provelli, serrurier qualifié, demeurant à F-57300 Mondelange, 26, rue Eole.

Les comparants, en leur qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée BATISYSTEM, S.à r.l., avec siège social à L-3313 Bergem, 95, Grand-rue, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 1^{er} février 2000, publié au Mémorial C numéro 365 du 22 mai 2000, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, sous la section B et le numéro 74.242,

ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la société de: L-3313 Bergem, 95, Grand-rue à L-8399 Windhof, 9, rue des 3 Cantons.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède les associés décident de modifier l'article 2 des statuts, pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 2.** Le siège de la société est établi dans la commune de Koerich. Il pourra être transféré en tout autre endroit à l'intérieur de la commune du siège social par simple décision des associés.»

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de sept cents Euros (EUR 700,-)

Dont procès-verbal, passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: Musique, Parisse, Moons, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2004, vol. 142S, fol. 44, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 février 2004.

P. Bettingen.

(015877.3/202/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

BATISYSTEM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 9, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 74.242.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 février 2004.

P. Bettingen.

(015880.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

CHARISMA SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.
H. R. Luxemburg B 72.483.

Die CHARISMA SICAV informiert über den Rücktritt von Herrn Carsten Osswald vom 22. Dezember 2003 mit sofortiger Wirkung.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, Februar 2004.

Für CHARISMA SICAV

DZ BANK INTERNATIONAL S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04014. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016463.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

PACIFIC BRANDS HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Share capital: EUR 21,556,850.-.**

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 84.808.

In the year two thousand three, on the twenty-fifth day of November.

Before Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting (hereafter the Meeting) of the shareholders of the company PACIFIC BRANDS HOLDINGS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited liability company) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 23, avenue Monterey in L-2086 Luxembourg (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 84.808, incorporated by a deed of the undersigned notary on 22 November 2001, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C N° 472 of 25 March 2002, which articles of association have been amended by a deed of same notary on 27 November 2001, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C N° 469 of 25 March 2002, by a deed of the same notary on 15 January 2002, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C N° 793 of 24th May 2002, by a deed of the same notary on 5 July 2002 published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C N° 1422 of 2nd October 2002 and by deed of the same notary on 23rd December, 2002, Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C N° 349 of 1st April, 2003, by a deed of the same notary on 13th, June 2003 not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations and by a deed of the same notary on 17th June, 2003, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C N° 841 on 16th August, 2003:

The Meeting is chaired by Ms Danielle Kolbach, lawyer, residing in Luxembourg who appoints as Secretary, Ms Rachel Uhl, jurist, residing professionally in Luxembourg.

The Meeting appoints as Scrutineer Mr Hubert Janssen, jurist, residing professionally in Luxembourg (the Chairman, the Secretary and the Scrutineer constituting the Bureau of the Meeting).

The shareholders, represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed ne varietur by the representatives of the shareholders and the members of the Bureau.

The proxies from the shareholders represented at the present Meeting will also remain attached to the present minutes and signed ne varietur by all the parties.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that all 862,274 (eight hundred sixty-two thousand two hundred seventy-four) shares divided into 55,741 (fifty-five thousand seven hundred forty-one) Ordinary Shares and 806,533 (eight hundred six thousand five hundred thirty-three) Redeemable Preference Shares, all having a par value EUR 25.- (twenty-five euro), are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced.

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices.
2. Capital reduction by redemption of 1,356 Redeemable Preference Shares.
3. Transfer of 2,483 Redeemable Preference Shares and 278 Ordinary Shares by Mr Bryan Pearson to PACIFIC BRANDS SENIOR EMPLOYEE SHARE PLAN PTY Ltd and consequential acknowledgement of the transfer.
4. Consequential amendment of article 4 of the articles of associations so as to reflect the above capital reduction.
5. Miscellaneous.

III. that the appearing parties have taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders being represented consider themselves as duly convened and declare having perfect knowledge of the agenda which has been made available to them in advance.

Second resolution

The shareholders unanimously approve to reduce the share capital by an amount of EUR 33,900.- (thirty-three thousand nine hundred Euros), represented by 1,356 (one thousand three hundred fifty-six) Redeemable Preference Shares, following redemption of 1,356 (one thousand three hundred fifty-six) Redeemable Preference Shares held by Bryan Pearson by payment in cash of amount of EUR 25.- (twenty-five Euros) per share representing an amount of EUR 33,900.- (thirty-three thousand nine hundred Euros) to Bryan Pearson.

Third resolution

Bryan Pearson hereby transfers as of this date 2,483 (two thousand four hundred eighty-three) Redeemable Preference Shares and 278 Ordinary Shares to PACIFIC BRANDS SENIOR EMPLOYEE SHARE PLAN PTY Ltd and such transfer is hereby acknowledged by the Company, represented by Danielle Kolbach, prenamed, per a power of attorney issued in Hamilton (Australia) on 2nd October, 2003, and the shareholders.

As a result of the above three Resolutions, the Meeting resolves to record that the shareholdings in the Company are as follows:

<i>Shareholders</i>	<i>Ordinary Shares</i>	<i>Redeemable Preference Shares</i>
CVC Capital Partners Asia Limited, acting as general partner in the name and on behalf of CVC Capital Partners Asia Pacific L.P.	15,777	245,621
Asia Investors L.L.C.	7,889	122,811
PPMV Nominees Ltd (PAC a/c)	12,970	201,946
PPMV Nominees Ltd (SAIF a/c)	2,848	44,329
Catalyst Trusty G Pty Ltd.	2,103	32,732
Catalyst Trusty H Pty Ltd.	2,103	32,731
Paul Moore	962	-
Stephen Tierney	334	-
Rick Rostolis	278	-
Mary Keely	278	-
Sue Morphet	278	954
Neil Padoa.	209	395
Graham Boyd	139	1,561
Steve Audsley	278	359
Malcolm Ford	278	-
Tom Dalianis.	209	549
Citicorp International Finance Corporation	4,315	67,185
Metropolitan Life Insurance Corporation	2,055	31,993
Crown Advisory Pty Limited acting in its capacity as trustee of Crown Advisory Pty Ltd Superannuation Fund, holding the shares for the benefit of Mr Pat Handley.	278	3,121
Pacific Brands Senior Employee Share Plan Pty Ltd.	2,160	18,890
Total	55,741	805,177

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend article 4 of the articles of association so as to reflect the above capital reduction:

«The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 21,522,950.- (twenty-one million five hundred twenty-two thousand nine hundred fifty Euros) divided into 55,741 (fifty-five thousand seven hundred forty-one) Ordinary Shares and 805,177 (eight hundred five thousand one hundred seventy-seven) Redeemable Preference Shares.»

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing parties, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire (ci-après «l'Assemblée») des associés de la société PACIFIC BRANDS HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg (ci-après, la «Société»), inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84.808, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné le 22 novembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C no. 469 du 25 mars 2002, dont les statuts ont été changés par acte reçu par le notaire soussigné en date du 27 novembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C no. 472 du 25 mars 2002, par un acte reçu par le notaire soussigné en date du 15 janvier 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C no. 793 du 24 mai 2002, par un acte reçu par le notaire soussigné en date du 5 juillet 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C no. 1422 du 2 octobre 2002, par un acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 décembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C no. 349 du 1^{er} avril 2003, par un acte reçu par le notaire soussigné en date du 13 juin 2003, non-encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et par un acte reçu par le notaire soussigné en date du 17 juin 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C no. 841 du 16 août 2003.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Danielle Kolbach, avocat, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les associés représentés à l'assemblée et le nombre de parts sociales détenu par chacun d'eux sont mentionnés sur une liste de présence qui restera annexée aux présentes après avoir été signée ne varietur par les mandataires des associés et les membres du bureau.

Les procurations émises par les associés représentés à la présente assemblée seront également signées ne varietur toutes les parties et annexées aux présentes.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Qu'il résulte de la liste de présence, établie et certifiée par les membres du bureau que l'entière des 862.274 (huit cent soixante-deux mille deux cent soixante-quatorze) parts sociales, divisé en 55.741 (cinquante-cinq mille sept cent quarante et une) parts sociales ordinaires et 806.533 (huit cent six mille cinq cent trente-trois) parts sociales préférentielles, ayant toutes une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euro), sont dûment représentées à la présente assemblée, qui est dès lors régulièrement constituée et peut délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation.
2. Diminution du capital social par le rachat de 1.356 parts sociales préférentielles tenues par M. Bryan Pearson.
3. Transfert de 2.483 parts sociales préférentielles et 278 parts sociales ordinaires par M. Bryan Pearson à PACIFIC BRANDS SENIOR EMPLOYEE SHARE PLAN PTY Ltd et approbation consécutive.
4. Modification consécutive de l'article 4 des statuts afin de refléter la diminution du capital ci-dessus.
5. Divers.

Première résolution

La totalité du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les associés représentés se considérant comme ayant été dûment convoqués et ayant parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiquée à l'avance.

Deuxième résolution

Les associés approuvent de façon unanime à diminuer le capital social d'un montant de EUR 33.900,- (trente-trois mille neuf cents euros) représenté par 1.356 (mille trois cent cinquante-six) Parts Sociales Préférentielles Rachetables par le rachat de 1.356 (mille trois cent cinquante-six) Parts Sociales Préférentielles Rachetables tenues par Bryan Pearson pour un prix de EUR 25,- (vingt-cinq euros) par part faisant un paiement total de EUR 33.900,- (trente-trois mille neuf cents euros) à Bryan Pearson.

Troisième résolution

Bryan Pearson transfère dès lors par les présentes 2.483 Parts Sociales Préférentielles Rachetables et de 278 Parts Sociales Ordinaires à PACIFIC BRANDS SENIOR EMPLOYEE SHARE PLAN PTY Ltd, tel transfert étant approuvé par la Société, représentée par Maître Danielle Kolbach, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé signée le 2 octobre 2003 à Hamilton (Australie) et les associés.

Suite aux deux résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de constater que l'actionnariat de la Société se compose désormais comme suit:

Associés	<i>Parts sociales ordinaires</i>	<i>Parts Sociales Préférentielles Rachetables</i>
CVC Capital Partners Asia Limited, acting as general partner in the name and on behalf of CVC Capital Partners Asia Pacific L.P.	15.777	245.621
Asia Investors L.L.C.	7.889	122.811
PPMV Nominees Ltd (PAC a/c).....	12.970	201.946
PPMV Nominees Ltd (SAIF a/c).....	2.848	44.329
Catalyst Trusty G Pty Ltd	2.103	32.732
Catalyst Trusty H Pty Ltd	2.103	32.731
Paul Moore.....	962	-
Stephen Tierney	334	-
Rick Rostolis.....	278	-
Mary Keely.....	278	-
Sue Morphet.....	278	954
Neil Padoa.....	209	395
Graham Boyd.....	139	1.561
Steve Audsley.....	278	359
Malcolm Ford.....	278	-
Tom Dalianis.....	209	549
Citicorp International Finance Corporation.....	4.315	67.185
Metropolitan Life Insurance Corporation.....	2.055	31.993
Crown Advisory Pty Limited acting in its capacity as trustee of Crown Advisory Pty Ltd Superannuation Fund, holding the shares for the benefit of Mr Pat Handley.....	278	3.121
Pacific Brands Senior Employee Share Plan Pty Ltd.....	2.160	18.890
Total.....	55.741	805.177

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société afin de refléter la diminution de capital ci-dessus:

«Le capital social souscrit de la Société est fixé à EUR 21.522.950,- (vingt et un millions cinq cent vingt-deux mille neuf cent cinquante euros) représenté par 55.741 (cinquante-cinq mille quatre cent quarante et un) Parts Sociales Ordinaires et 805.177 (huit cent cinq mille cent soixante-dix-sept) Parts Sociales Préférentielles Rachetables.»

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de distorsions entre la version anglaise et la version française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants représentés comme mentionnés ci-avant, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R.Uhl, D. Kolbach, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2003, vol. 141S, fol. 49, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2003.

J. Elvinger.

(015974.3/211/193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

PACIFIC BRANDS HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 84.808.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(015979.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

CS TAXIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5630 Mondorf-les-Bains, 15, avenue Dr Klein.

R. C. Luxembourg B 99.052.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le douze février.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1.- Monsieur Antoine Wampach, pensionné, né à Grevenmacher le 20 juillet 1942, demeurant à L-6743 Grevenmacher, 11, rue Kummert;

2.- Monsieur Carlos Manuel Pereira dos Santos, employé privé, né à Angola (Angola) le 8 juillet 1966, demeurant à L-5630 Mondorf-les-Bains, 15, avenue Dr Klein.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de CS TAXIS, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Mondorf-les-Bains.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de louage de taxis ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société pour finir le trente et un décembre deux mille quatre.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

1.- par Monsieur Antoine Wampach, pensionné, né à Grevenmacher le 20 juillet 1942, demeurant à L-6743 Grevenmacher, 11, rue Kummert, soixante parts sociales,	60
2.- par Monsieur Carlos Manuel Pereira dos Santos, employé privé, né à Angola (Angola) le 8 juillet 1966, demeurant à L-5630 Mondorf-les-Bains, 15, avenue Dr Klein, quarante parts sociales,	40
Total: cent parts sociales,	100

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Le décès, l'interdiction ou la faillite de l'un des associés n'entraîneront pas la dissolution de la société. Les héritiers de l'associé pré-décédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

Art. 12. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition des associés.

Art. 13. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

Art. 14. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, l'associé unique exerce les mêmes pouvoirs que ceux attribués à l'assemblée des associés dans la société à responsabilité limitée.

Les décisions de l'associé unique prises dans ce cadre sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit. De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à huit cents euros (EUR 800,-).

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- 1.- L'adresse de la société est à L-5630 Mondorf-les-Bains, 15, avenue Dr Klein.
- 2.- Est nommé gérant technique de la société pour une durée indéterminée: Monsieur Antoine Wampach, prénom-mé.
- 3.- Est nommé gérant administratif de la société pour une durée indéterminée: Monsieur Carlos Manuel Pereira dos Santos, prénom-mé.
- 4.- La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée en une langue d'eux connue aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Wampach, M. Pereira dos Santos, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2004, vol. 20CS, fol. 35, case 2. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 17 février 2004.

T. Metzler.

(016555.3/222/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

TURKIYE GARANTI BANKASI A.S. LUXEMBOURG BRANCH

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.704.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03913, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(016089.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

**L'AUTRE TRAITEUR S.A., Société Anonyme,
(anc. PINCINO S.A.).**

Siège social: L-1112 Luxembourg, 80, rue de l'Acierie.
R. C. Luxembourg B 94.579.

Extrait des résolutions adoptées en date du 30 décembre 2003, lors de l'Assemblée Générale de la société

- La démission de Marion Muller, Marc Muller et Pascale Loewen en tant qu'administrateurs de la société a été acceptée. Décharge leur est accordée pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Pascal Brasseur, administrateur de sociétés, né le 11 février 1960 à Libramont (Belgique), demeurant 20, rue de Kohlenberg, L-1870 Luxembourg, Pierre Brasseur, indépendant, né le 30 novembre 1961 à Libramont (Belgique), demeurant 18, route de Dinant, B-6800 Libramont et Jean-Pierre Ducamp, photographe-sérigraphe, né le 16 février 1952 à Saint-Hubert (Belgique), demeurant 240, rue de Bastogne, B-6700 Arlon ont été nommé administrateurs en leur remplacement. Les nouveaux Administrateurs termineront les mandats de leurs prédécesseurs.

- Le Conseil d'Administration est autorisé, conformément à l'article des statuts, à désigner un administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature pour les opérations de la gestion journalière.

- La démission de Jean-Marc Faber en tant que commissaire aux comptes a été acceptée. Décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

- La nomination de la société KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., ayant son siège social au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg à la fonction de Commissaire aux Comptes de la société a été approuvée. La société KLOPP & BOUR CONSEILS S.A. terminera le mandat de son prédécesseur.

- Le siège de la société est transféré de son adresse actuelle au 80 rue de l'acierie, L-1112 Luxembourg.

Pour publication et réquisition

L'AUTRE TRAITEUR S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03449. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016178.3/717/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

**L'AUTRE TRAITEUR S.A., Société Anonyme,
(anc. PINCINO S.A.).**

Siège social: L-1112 Luxembourg, 80, rue de l'Acierie.
R. C. Luxembourg B 94.579.

*Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du conseil d'administration
de la société tenue au siège social le 30 décembre 2003*

Le conseil d'administration a décidé de déléguer à Pascal Brasseur, administrateur de la société, la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société, en ce qui concerne cette gestion. Cette délégation s'est fait dans le respect de l'autorisation préalable octroyée par l'assemblée générale des actionnaires du 30 décembre 2003.

Dorénavant, le conseil d'administration se compose comme suit:

- Pascal Brasseur, demeurant à 20, rue du Kohlenberg, L-1870 Luxembourg, Administrateur-Délégué,

- Pierre Brasseur, demeurant à 18, route de Dinant, B-6800 Libramont.

- Jean-Pierre Ducamp, demeurant à 240, rue de Bastogne, B-6700 Arlon.

Pour publication et réquisition

L'AUTRE TRAITEUR S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03453. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016182.3/717/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

BAKER & NORTON ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.
R. C. Luxembourg B 89.777.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03467, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Signature.

(016191.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

TIHAMA AL MONA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 30.650.

DISSOLUTION

In the year two thousand three, on the twenty-sixth of November.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Miss Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg,
acting in the name and on behalf of TIHAMA FOR ADVERTISING, PUBLIC RELATIONS AND MARKETING, having
its registered office at Jeddah, Saoudi Arabia,

by virtue of a proxy given in Jeddah, on October 13th 2003.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that the corporation TIHAMA AL MONA INTERNATIONAL S.A., having its registered office in L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, has been incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of Maître Paul Frieders, notary public residing in Luxembourg on April 28, 1989, published in the Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations C number 280 of October 4, 1989, the articles of which have been amended pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary public, residing in Luxembourg, on January 25, 1990, published in the Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations C number 277 of September 13, 1990;

- that the capital of the corporation TIHAMA AL MONA INTERNATIONAL S.A. is fixed at USD 1,000,000.- (one million United States Dollars) represented by 10,000.- (ten thousand) shares having a nominal value of USD 100.- (one hundred United States Dollars) each, all fully paid-up;

- that TIHAMA FOR ADVERTISING, PUBLIC RELATIONS AND MARKETING has become owner of all the shares and has decided to dissolve the company TIHAMA AL MONA INTERNATIONAL S.A. with immediate effect as the business activity of the corporation has ceased;

- that TIHAMA FOR ADVERTISING, PUBLIC RELATIONS AND MARKETING, being sole owner of the shares and liquidator of TIHAMA AL MONA INTERNATIONAL S.A. declares that it is vested with all assets of the corporation, that TIHAMA FOR ADVERTISING, PUBLIC RELATIONS AND MARKETING shall guarantee payment of all the liabilities of the corporation even if unknown at present and thus that TIHAMA AL MONA INTERNATIONAL S.A. is held to be liquidated;

- that full discharge is granted to the directors and the statutory auditor of the company for the exercise of their mandates;

- that the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at 7 Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-six novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg,
agissant au nom et pour le compte de TIHAMA FOR ADVERTISING, PUBLIC RELATIONS AND MARKETING,
société anonyme de droit saoudien, ayant son siège social à Jeddah, Arabie Saoudite
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 13 octobre 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, agissant comme dit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société TIHAMA AL MONA INTERNATIONAL S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, constituée suivant acte de Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, suivant acte du 28 avril 1989 publié au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 280 du 4 octobre 1989, lesquels statuts ont été modifiés suivant un acte de Maître Joseph Elvinger, demeurant à Luxembourg, en date du 25 janvier 1990, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 277 du 13 septembre 1990;

- que le capital social de la société TIHAMA AL MONA INTERNATIONAL S.A., s'élève actuellement à un million de Dollars des Etats-Unis (USD 1.000.000,-) représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de cents United States Dollars (USD 100,-) chacune, toutes intégralement libérées;

- que TIHAMA FOR ADVERTISING, PUBLIC RELATIONS AND MARKETING, étant devenue seule propriétaire des actions dont s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la société anonyme TIHAMA AL MONA INTERNATIONAL S.A., avec effet immédiat, celle-ci ayant cessé toute activité;

- que TIHAMA FOR ADVERTISING, PUBLIC RELATIONS AND MARKETING, agissant en sa qualité de liquidateur de la société anonyme TIHAMA AL MONA INTERNATIONAL S.A., en tant qu'actionnaire unique, déclare avoir transféré tous les actifs de la société à son profit et assumer le paiement de tout le passif de la société inconnu à présent de sorte que la liquidation de la société anonyme TIHAMA AL MONA INTERNATIONAL S.A., est à considérer comme clôturée;

- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-5365 Munsbach, 7 Parc d'Activité Syrdall.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 27, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2004.

J. Muller.

(016899.3/211/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

GOLDEN EAGLE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 74.687.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le trente décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de GOLDEN EAGLE INVESTMENTS S.A. (en liquidation), R. C. Numéro B 74.687 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître André Jean Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 mars 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 452 du 27 juin 2000.

Les statuts de la société ont été modifiés par acte reçu du notaire instrumentaire en date du 16 décembre 2003, en cours de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

La séance est ouverte à 18.15 heures sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les cinq cents (500) actions de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de cinq cent mille euros (EUR 500.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Réception du rapport du commissaire-vérificateur.
2. Décharge au collège de liquidateurs et au commissaire-vérificateur.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes de la société.
4. Clôture de la liquidation.
5. Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans.
6. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale adopte le rapport du commissaire à la liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée générale adopte les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière au liquidateur Monsieur Sébastien Coyette, comptable, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg et au commissaire à la liquidation la Fiduciaire d'expertise comptable et de révision EVERARD & KLEIN, ayant son siège social au 83, rue de la libération L-5969 Itzig pour l'accomplissement de leur fonction concernant la liquidation de la société.

Troisième résolution

L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

L'assemblée générale prononce la clôture de la liquidation et décide de conserver les livres et documents de la société pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation auprès de FIDUCENTER S.A., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à 18.30 heures. Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute. Signé: M. Koeune, R. Uhl, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, vol. 142S, fol. 17, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2004.

J. Elvinger.

(016898.3/211/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

StarCapital S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxembourg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.

H. R. Luxemburg B 84.381.

Die Bilanz zum 30. September 2003 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 30. September 2003 abgeschlossene Geschäftsjahr wurden einregistriert in Luxemburg am 19. Februar 2004, réf. LSO-AN04020 und wurden beim Handelsregister in und von Luxemburg am 19. Februar 2004 hinterlegt.

Unterschriften.

(016464.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

StarCapital S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxembourg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.

H. R. Luxemburg B 84.381.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung

Die Ordentliche Generalversammlung vom 12. Februar 2004 der StarCapital S.A. hat folgende Beschlüsse gefasst:

1) Die Bilanz zum 30. September 2003 sowie die Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr bis zum 30. September 2003 wurden genehmigt und beim Handelsregister hinterlegt.

2) Den während des Geschäftsjahres amtierenden Verwaltungsratsmitgliedern wurde für die ordnungsgemäss Ausführung ihrer Aufgaben für das am 30. September 2003 abgelaufene Geschäftsjahr Entlastung erteilt.

3) Es wurde beschlossen, folgende Verwaltungsratsmitglieder wiederzuwählen:

Herrn Franz Schulz, DZ BANK INTERNATIONAL S.A.,

Herrn Horst-Detlev Vogel, StarCapital AG,

Herrn Klaus Büttner, StarCapital AG,

Herrn Peter Huber, StarCapital AG,

Herrn Holger Gachot, DZ BANK INTERNATIONAL S.A.,

Herrn Julien Zimmer, DZ BANK INTERNATIONAL S.A.

4) Die Verwaltungsratsmitglieder bleiben im Amt bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, die über den Jahresabschluss des Geschäftsjahres bis zum 30. September 2004 abstimmen wird.

5) Zum Wirtschaftsprüfer wurde PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung wiedergewählt.

Luxemburg, den 12. Februar 2004.

Für StarCapital S.A.

DZ BANK INTERNATIONAL S.A.

R. Bültmann / A. Rau

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04018. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016465.3/850/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

CAFFE NERO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 4, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 99.030.

—
STATUTS

L'an deux mille quatre, le neuf février.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Ont comparu:

1.- Mademoiselle Sophie Courquin, employée privée, demeurant à F-57100 Thionville, 24, rue Joffre, né à Calais (France), le 27 août 1978,

2.- Monsieur Didier Le Douarin, indépendant, demeurant à L-4994 Schouweiler, 104, route de Longwy, né à Colmar, le 25 juin 1970, agissant tant en son nom personnel qu'en sa qualité de mandataire de:

3.- Monsieur Pierre Ardizzoia, indépendant, demeurant à F-54135 Mexy, 1, rue Paul Verlaine, né à Moyeuve-Grande le 2 mars 1968,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 6 février 2004, laquelle procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera enregistrée.

Lesquels comparants, présents ou représentés comme il est dit ci-avant, ont requis le notaire de dresser acte d'une société à responsabilité limitée, qu'ils déclarent constituer entre eux et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de CAFFE NERO, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons non-alcoolisées avec petite restauration.

Elle pourra, d'une façon générale, faire tous actes, transactions ou opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis à donner dans les six (6) premiers mois de l'exercice avec effet au 31 décembre par lettre recommandée à la poste à ses co-associés.

Le ou les associés auront le droit de préférence jusqu'à la fin de l'exercice sur le rachat des parts de l'associé sortant.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) divisé en cent (100) parts sociales avec une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (125,- EUR) chacune, réparties comme suit:

1.- Mademoiselle Sophie Courquin, prénommée, trente-quatre parts sociales	34
2.- Monsieur Didier Le Douarin, prénommé, trente-trois parts sociales	33
3.- Monsieur Pierre Ardizzoia, prénommé, trente-trois parts sociales	33
Total des parts: cent parts sociales	100

Toutes les parts ont été intégralement libérées par un apport en espèces de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire, qui le confirme.

Art. 7. Les parts sont librement cessibles entre associés, elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément unanime des autres associés. En cas de refus d'agrément, les parts sociales seront reprises à leur valeur résultant du dernier bilan approuvé.

Art. 8. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants à nommer par l'assemblée générale des associés qui désignent leurs pouvoirs.

Art. 9. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 10. Chaque année au 31 décembre il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, dans la mesure des dispositions légales.
- le solde restant à la libre disposition des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Art. 11. Le décès ou l'incapacité de l'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la société.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément unanime des associés. En cas de refus d'agrément les associés restants s'obligent à reprendre les parts héritées.

Art. 12. Pour tous les points non expressément prévus aux présentes les parties se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Dispositions transitoires

La première année sociale commence le jour de la constitution et finira le 31 décembre 2004.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élève à approximativement 900,- EUR.

Assemblée Générale

Et ensuite les associées présentes, représentant l'intégralité du capital social se considérant tous comme valablement convoquées se sont réunies en assemblée générale et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Est nommée gérante pour une durée indéterminée:

Mademoiselle Sophie Courquin, prénommée,

La société est valablement engagée par la signature individuelle de la gérante.

- Le siège social est établi à L-1750 Luxembourg, 4, avenue Victor Hugo.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: S. Courquin, D. Le Douarin, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, vol. 142S, fol. 48, case 3. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 17 février 2004.

P. Decker.

(016315.3/206/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

VAN LANSCHOT UMBRELLA ADVISORY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 85.431.

Lors du Conseil d'Administration tenu le 23 janvier 2004, les décisions suivantes ont été prises:

- La démission de Monsieur G. Grossmann de ses fonctions d'administrateur de la société a été acceptée; décharge pour son mandat sera demandée lors de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires statuant sur les comptes annuels 2003;

- Monsieur P.J.H. Hermse, né le 7 avril 1966 à Brunssum, Pays-Bas, et demeurant professionnellement au 106 route d'Arlon, L-8210 Mamer, a été coopté aux fonctions d'administrateur de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires statuant sur les comptes annuels 2003;

- Ces deux résolutions prennent effet immédiat.

D. Dijkstal / C. Riemers

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2004, réf. LSO-AM07419. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016459.3/695/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

GRAPHICOM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 57.433.

EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 décembre 2003:

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A. comme Administrateur et Administrateur-Délégué jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2009.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement des mandats de TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A. et ALPMANN HOLDINGS LIMITED comme Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2009.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A. comme Commissaire aux Comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2009.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour GRAPHICOM INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2004, réf. LSO-AN02409. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016467.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

PRODOMO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 37.578.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03468, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Signature.

(016192.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

BEL CANTO BUSINESS GENERATORS S.A. SOPARFI (B C B G S.A.), Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 40.740.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03470, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Signature.

(016193.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

JASON ENTREPRISES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 78, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 62.405.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03473, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Signature.

(016194.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

SAN ANGELO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 82.818.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03476, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Signature.

(016195.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

SOCLAIR COMMERCIALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 7, rue Kalchesbrück.
R. C. Luxembourg B 17.637.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03484, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Signature.

(016201.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

SOCLAIR COMMERCIALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 7, rue Kalchesbrück.
R. C. Luxembourg B 17.637.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03486, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Signature.

(016203.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

SOCLAIR EQUIPEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 7, rue Kalchesbrück.
R. C. Luxembourg B 17.638.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03488, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Signature.

(016205.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

SOCLAIR EQUIPEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 7, rue Kalchesbrück.
R. C. Luxembourg B 17.638.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03490, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Signature.

(016206.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

EURO-LEPONT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 59.878.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03480, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Signature.

(016198.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

CLAY TILES INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 89.337.

Extrait des contrats de cession en date du 11 février 2004

Il résulte du contrat de cession conclu en date du 11 février 2004 entre CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l., ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant que cédant, et LUX TILES, S.à r.l., ayant son siège social au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en tant que cessionnaire, que CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l. a cédé une (1) des deux millions six cent dix mille sept cent quarante-quatre parts sociales (2.610.744 parts sociales) de CLAY TILES INVESTMENT, S.à r.l. à LUX TILES, S.à r.l.

Il résulte du contrat de cession conclu en date du 11 février 2004 entre CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l., ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant que cédant, et CEP II MASTER LUXCO, S.à r.l., ayant son siège social au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que cessionnaire, que CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l. a cédé une (1) des deux millions six cent dix mille sept cent quarante-quatre parts sociales (2.610.744 parts sociales) de CLAY TILES INVESTMENT, S.à r.l. à CEP II MASTER LUXCO, S.à r.l.

Par suite des contrats de cession susmentionnés, les associés actuels de CLAY TILES INVESTMENT, S.à r.l. sont les suivants:

Noms des associés	Nombre de parts qu'ils possèdent
CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l.	2.610.742
CLAY TILES MANAGEMENT S.A.	137.382
LUX TILES, S.à r.l.	1
CEP II MASTER LUXCO, S.à r.l.	1
Total:	2.748.126

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03810. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016278.3/1035/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

GAUTENG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 82.840.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03481, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Signature.

(016199.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

GLOBAL GARDEN PRODUCTS B, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 18.805.050,- EUR.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 96.424.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires en date du 12 février 2004 que la démission de M. Dirk C. Oppelaar en tant que gérant est acceptée et décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat.

M. Patrice Gallasin, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, et Melle Stéphanie Colson, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, ont été nommés nouveaux gérants.

Luxembourg, le 16 février 2004.

S. Colson.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03641. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016269.3/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

GLOBAFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 9.962.

RECTIFICATIF

Concernant la mention publiée dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 265 du 7 avril 2000.

- Mention erronée publiée:

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2000, vol. 532, fol. 92, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2000.

- Mention correcte à publier:

Le bilan et l'annexe au 30 juin 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2000, vol. 532, fol. 92, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03805. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016283.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

HILTGEN-KLAUS, Société Civile Immobilière.

Siège social: Luxembourg.

La soussignée Madame Klaus-Majoie Marie-Christine, employée privée, née en France, le 29 février 1956, demeurant à L-2221 Luxembourg, 95, rue de Neudorf, a pris la décision en date de ce jour de liquider la Société Civile Immobilière HILTGEN-KLAUS.

Luxembourg, le 13 novembre 2003.

M.-C. Klaus Majoie.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03492. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016346.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

COMPACT MUSIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 28.122.

La société anonyme KPMG EXPERTS-COMPTABLES, S.à r.l. a mis fin à son mandat d'agent domiciliataire et de représentant fiscal.

Luxembourg, le 9 février 2004.

Pour avis sincère et conforme
Pour COMPACT MUSIC, S.à r.l.
KPMG EXPERTS-COMPTABLES
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN03242. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016272.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

EGERIA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 57.794.

Déclaration

Les soussignés, Michel de Groote et José Faber, agissant en leur qualité de gérants de la société EGERIA LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège social à L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy, R. C. Luxembourg B 57.794, déclarent que les associés de ladite société étaient à la date du 16 décembre 2003 les suivants:

- STICHTING ADMINISTRATIEKANTOOR MELITE, ayant son siège social à: NL-1018 VN Amsterdam, Weesperstraat 113.	739.686 parts
- GESTADOR S.A., ayant son siège social à: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.	1 part
- Monsieur Louis I. M. Brenninkmeijer, né le 14 novembre 1958 à Doriscourt, Manchester (Angleterre), demeurant à B-3080 Tervuren (Belgique), A. Van Dycklaan 49	5.000 parts
- Monsieur Stanislaus H. M. Brenninkmeijer, né le 6 août 1959 à Tegelen Pays-Bas, demeurant à CH-6315 Oberägeri (Suisse), Im Müsli 10.	5.000 parts
	749.687 parts

Luxembourg, le 19 janvier 2004.

M. de Groote / J. Faber
Gérants

(016316.5/200/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

LUX SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2543 Luxembourg, 23, rue Dernier Sol.
R. C. Luxembourg B 87.808.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03991, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2004.

C. Dogat.

(016462.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

CENTRE D'ECHELLES ET DE MATERIEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Noertzange.
R. C. Luxembourg B 55.313.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2004, réf. LSO-AN02849, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Noertzange, le 17 février 2004.

Signature.

(016496.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

TIERRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, rue d'Esch.
R. C. Luxembourg B 86.219.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'an deux mille quatre, le 11 février.
A Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société TIERRA S.A., société établie et ayant son siège social à L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro B 86.219.

La séance est ouverte sous la présidence de M^e Lex Thielen.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire M^e Philippe Stroesser.

L'Assemblée choisit comme scrutateur M^e Isabelle Welschen.

Les actionnaires présents à l'Assemblée et le nombre de parts possédées par chacun d'eux sont les suivantes:

TYROS	309 actions
Philippe Stroesser	1 action

Monsieur le Président expose et l'Assemblée constate:

A.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1) Prise de connaissance du décès de l'administrateur Mademoiselle Frédérique Baretti et lui donne décharge et quitus.

2) Nomination d'un nouvel administrateur.

3) Changement du siège social de la société.

B.- Que la présente Assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée pour délibérer valablement telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.- Que l'intégralité du capital étant représenté, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'Assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolutions**Première résolution*

L'Assemblée a pris connaissance du décès de l'administrateur Mademoiselle Frédérique Baretti et lui donne quitus.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer administrateur de la société, Mademoiselle Magalie Hilcher, secrétaire, né le 5 janvier 1978 à Algrange (France), demeurant au 4, rue de la Fontaine, F-57525 Talange (France).

Troisième résolution

L'Assemblée accepte à l'unanimité le changement du siège social, qui se trouve transféré du 32, rue du Curé, L-1368 Luxembourg au 44, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Ces résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, l'ordre du jour étant épuisé, aucun autre point n'ayant été soulevé, la séance est levée après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Luxembourg, le 11 février 2004.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03469. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016395.3/000/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

BABCOCK LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 87.191.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03734, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour BABCOCK LUXEMBOURG, S.à r.l.

SGG - SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature / Signature

(016932.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

SOCIETE GENERALE DE CONSULTANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 87.044.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'an deux mille quatre, le 11 février.
A Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société SOCIETE GENERALE DE CONSULTANCE S.A., société établie et ayant son siège social à L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro B 87.044

La séance est ouverte sous la présidence de M^e Lex Thielen.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire M^e Philippe Stroesser.

L'Assemblée choisit comme scrutateur M^e Isabelle Welschen.

Les actionnaires présents à l'Assemblée et le nombre de parts possédées par chacun d'eux sont les suivantes:

CREATIVE INVESTMENTS S.A.	309 actions
CATONY INC.	1 action

Monsieur le Président expose et l'Assemblée constate:

A.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

Changement de siège social de la société.

B.- Que la présente Assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée pour délibérer valablement telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.- Que l'intégralité du capital étant représenté, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'Assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'Assemblée accepte à l'unanimité le changement de siège social, qui se trouve transféré du 32, rue du Curé, L-1368 Luxembourg au 44, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Cette résolution ayant été adoptée à l'unanimité, l'ordre du jour étant épuisé, aucun autre point n'ayant été soulevé, la séance est levée après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Luxembourg, le 11 février 2004.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03471. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016397.3/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

VITOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 54.477.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2004, réf. LSO-AN02852, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 février 2004.

Signature.

(016498.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

BABCOCK LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 86.639.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03735, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour BABCOCK LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l.

SGG - SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature / Signature

(016935.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

ADI CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 73.877.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'an deux mille quatre, le 11 février.
A Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société ADI CORPORATION S.A., société établie et ayant son siège social à L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro B 73.877.

La séance est ouverte sous la présidence de M^e Lex Thielen.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire M^e Philippe Stroesser.

L'Assemblée choisit comme scrutateur M^e Isabelle Welschen.

Les actionnaires présents à l'Assemblée et le nombre de parts possédées par chacun d'eux sont les suivantes:

CATONY INC	1.239 actions
SAGAMORE	1 action

Monsieur le Président expose et l'Assemblée constate:

A.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

Changement de siège social de la société.

B.- Que la présente Assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée pour délibérer valablement telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.- Que l'intégralité du capital étant représenté, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'Assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'Assemblée accepte à l'unanimité le changement de siège social, qui se trouve transféré du 32, rue du Curé, L-1368 Luxembourg au 44, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Cette résolution ayant été adoptée à l'unanimité, l'ordre du jour étant épuisé, aucun autre point n'ayant été soulevé, la séance est levée après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Luxembourg, le 11 février 2004.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03474. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016400.3/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

SIROCCO TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 87.404.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2004, réf. LSO-AN01789, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(016512.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

DIXIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 82.221.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2004, réf. LSO-AN01016, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

DIXIFIN S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(016937.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

CHEVAL BLANC CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 80.576.

1. Monsieur André Wilwert, diplômé ICHEC Bruxelles, né le 24 février 1951 à Luxembourg, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, a été nommé administrateur-délégué de la société, avec le pouvoir de l'engager par sa seule signature, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2006.

2. Monsieur Gérard Matheis, conseil économique, né le 4 décembre 1962 à Luxembourg, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, a été nommé administrateur-délégué de la société, avec le pouvoir de l'engager par sa seule signature, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2006.

Luxembourg, le 14 janvier 2004.

Pour avis sincère et conforme

Pour CHEVAL BLANC CAPITAL S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN03232. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016432.3/528/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

EMH S.A., EUROCLASS MULTIMEDIA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 67.071.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 23 décembre 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré de L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 23 décembre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02727. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016415.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

ASCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 53.496.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2004, réf. LSO-AN02123, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(016429.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

ASCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 53.496.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 9 février 2004

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de ASCO HOLDING S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2002.

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002.

- d'allouer comme suit le résultat de l'exercice:

- le report à nouveau de la perte 20.800,69 EUR

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social se terminant au 31 décembre 2002;

- de renouveler les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes, avec effet au 31 décembre 2001, leur mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007;

- d'autoriser le conseil d'administration à renouveler le mandat de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. en qualité d'Administrateur-Délégué de la société.

Luxembourg, le 9 février 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2004, réf. LSO-AN02088. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016440.3/710/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

ASCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 53.496.

—
Extrait des Minutes du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 9 février 2004

Au Conseil d'Administration de ASCO HOLDING S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de renouveler le mandat de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. ayant son siège social au 9 rue Schiller L-2519 Luxembourg, en tant qu'administrateur-délégué de la société, avec effet rétroactif au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 9 février 2004.

LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED

Director

Signatures

INTERMAN SERVICES LIMITED S.A.

Director

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2004, réf. LSO-AN02118. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016442.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

PARC INTERFIDUCIAIRE, Société Civile particulière.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

—
Le 20 janvier 2004, les associés ont pris les décisions suivantes:

1. L'article 7 des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«Les parts sont librement cessibles entre associés.»

2. L'article 9 des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«En cas de décès d'un associé, la société a le droit de racheter à tout moment les parts recueillies par les héritiers.

Les cinquième et sixième alinéas de l'article 8 s'appliquent à cette hypothèse.»

3. L'article 14 des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«Les associés chargent le gérant A de régler chaque année la répartition des résultats.»

4. L'article 16 des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«La société est gérée par un collège de gérance composé de trois membres au moins, de la catégorie A ou B, associés ou non. Le collège de gérance délibérera suivant les règles ordinaires des assemblées délibérantes.»

5. L'article 18 des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«Vis-à-vis des tiers, la société est engagée à concurrence de EUR 50.000,- (cinquante mille euros) par la signature individuelle d'un gérant B et pour un montant illimité par les signatures conjointes de deux gérants B ou par la signature individuelle du gérant A.»

6. L'article 19 des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.»

7. Dans l'article 20 des statuts les mots «recommandée à la poste» sont supprimés.

8. Monsieur Bob Bernard, expert-comptable, né le 5 septembre 1942 à Luxembourg, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie, est nommé gérant A pour une durée indéterminée.

9. Mademoiselle Eliane Bernard, employée privée, née le 10 juillet 1975 à Ettelbruck, demeurant à L-5835 Alzingen, 12, rue Hondsbreck, et Monsieur Christian Bernard, conseil économique, né le 20 septembre 1972 à Ettelbruck, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie, sont nommés gérants B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 12 février 2004.

Pour avis sincère et conforme

Pour PARC INTERFIDUCIAIRE

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN03230. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016435.3/528/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

CUPRUM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 84.011.

1. Le nombre des administrateurs a été augmenté de 4 à 6.

2. Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2007, Messieurs Jérôme André van Zuylen, administrateur de sociétés, né le 24 avril 1950 à Hilversum (Pays-Bas), demeurant aux Pays-Bas, 2341 NJ Oegstgeest, Laan van oud Poelgeest 10, et Bendicht Hugli, administrateur de sociétés, né le 26 juillet 1956 à Bâle (Suisse), demeurant à D-79862 Hoehenschwand, Haldenweg 7, ont été nommés administrateurs B.

Luxembourg, le 11 février 2004.

Pour avis sincère et conforme

Pour CUPRUM HOLDING S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03305. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016434.3/528/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

NAVELLA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 71.674.

Conformément à l'article 5-10) de loi modifiée du 23 décembre 1999 portant création d'un Registre de Commerce et de Sociétés, la convention de domiciliation entre EuroSkandic S.A., 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg et la Société Anonyme NAVELLA S.A., 16, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 71.674, a été annulée en date du 15 décembre 2003.

(Raison: transfert).

Le 12 janvier 2004.

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04114. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(016466.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

CICCARELLI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 65.109.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04343, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour CICCARELLI INTERNATIONAL S.A.

Signature

(016942.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

ASCENSEURS TECNO-MATIC S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1274 Howald, 44, rue des Bruyères.

R. C. Luxembourg B 50.673.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04341, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2004.

Pour ASCENSEURS TECNO-MATIC S.A. (en liquidation)

N. Daubenfeld

Le liquidateur

(016944.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

NORTHERN BEACH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 77.962.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise par le conseil d'administration de la Société, le 28 août 2003, que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet au 28 août 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 14 janvier 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04113. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(016468.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

SILVER LINING FINANCE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 66.941.

—
EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2003:

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A. comme Administrateur et Administrateur-Délégué jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2009.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement des mandats de Monsieur Johan Vos et Monsieur Frank Snijders comme Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2009.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A. comme Commissaire aux Comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2009.

Luxembourg, le 31 décembre 2003.

Pour SILVER LINING FINANCE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2004, réf. LSO-AN02408. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016470.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

OPTIMUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 62.743.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2004, réf. LSO-AM03176, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(016949.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

TCV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1718 Luxembourg, 52, rue Haute.
R. C. Luxembourg B 71.765.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société TCV S.A. du 6 février 2004 que:

Première résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de HELLER CORP., Monsieur Georges Kirsch et de MAY & WILSON Inc. de leur mandat d'administrateur respectivement d'administrateur-délégué et leur donne décharge pour l'exécution de leur mandat respectif.

Deuxième et dernière résolution

L'assemblée nomme comme nouveaux administrateurs:

1. WESTCORP, S.à r.l. avec siège social à Villa Stone, B.P. 29716, SN-14522 Dakar (Sénégal), inscrite au Registre de Commerce de Dakar sous le n° B 13711;

2. WOODMAN Inc. avec siège social à Francis Rachel Street, Victoria, Mahé (Seychelles), inscrite au Registre des Sociétés de Niue sous le n° 011873;

3. LUXEMBOURG MANAGEMENT GROUP Inc. avec siège social à Maluaga, Alofi (Niue), inscrite au Registre des Sociétés de Niue sous le n° 009030.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03710. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016481.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

TCV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1718 Luxembourg, 52, rue Haute.

R. C. Luxembourg B 71.765.

—
Réunion du Conseil d'Administration du 6 février 2004

Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts de la société, les administrateurs se sont réunis en conseil et ont élu WESTCORP, S.à r.l. avec siège social à Villa Stone, B.P. 29716, SN-14522 Dakar (Sénégal), inscrite au Registre de Commerce de Dakar sous le n° B 13711, aux fonctions d'administrateur-délégué de la société qui aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.

WESTCORP, S.à r.l. / WOODMAN Inc. / LUXEMBOURG MANAGEMENT GROUP Inc.

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Signature / Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03712. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016483.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

ALEXIS PROJECT CONTRACTORS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 69.763.

—
EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 décembre 2003:

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A. comme Administrateur et Administrateur-Délégué jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2009.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement des mandats de TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A. et ALPMANN HOLDINGS LIMITED comme Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2009.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A. comme Commissaire aux Comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2009.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour ALEXIS PROJECT CONTRACTORS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2004, réf. LSO-AN02411. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016474.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

LEND LEASE GLOBAL PROPERTIES, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 68.179.

—
Suivant la résolution du Conseil d'Administration de LEND LEASE GLOBAL PROPERTIES SICAF en date du 16 septembre 2003, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2004.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03907. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016477.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

LEND LEASE ASIA PROPERTIES, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 79.041.

—
Suivant la résolution du Conseil d'Administration de LEND LEASE ASIA PROPERTIES SICAF en date du 16 septembre 2003, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 février 2004.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03908. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(016480.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

ICOME, INTERACTIV CROSS OVER MEDIA ENTERTAINMENT S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 84.006.

—
L'étude ADAM & BLESER dénonce avec effet immédiat le siège social de la société INTERACTIV CROSS OVER MEDIA ENTERTAINMENT S.A., en abrégé ICOME S.A., inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84.006, domiciliée à son adresse à L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal, en vertu d'un contrat de domiciliation signé en date du 2 octobre 2001.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour avis conforme

Pour M^e R. Adam empêché

M^e C. Tissier

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03313. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(016488.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

ICOME, INTERACTIV CROSS OVER MEDIA ENTERTAINMENT S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 84.006.

—
Il résulte d'un courrier adressé par Monsieur Jean-Claude Wies à l'étude ADAM & BLESER en date du 2 février 2004 que Monsieur Jean-Claude Wies a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la société INTERACTIV CROSS OVER MEDIA ENTERTAINMENT S.A., en abrégé ICOME S.A., inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84.006, avec effet au 30 juin 2002.

Luxembourg, le 16 février 2004.

M^e R. Adam empêché

M^e C. Tissier

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03314. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(016493.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

KKB INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 67.492.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 8 décembre 2003, que:
- M. Manfred G. Braun, 18, rue Henri Pensis, L-2322 Luxembourg, né le 20 juillet 1942 à Berlin a démissionné de son poste d'administrateur de la société avec effet au 8 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04099. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): Signature.

(016987.3/850/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

BONOUY S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-9775 Weicherdange, Maison 11A.
R. C. Luxembourg B 78.955.

L'an deux mille quatre, le trois février.

Par-devant Maître Marthe Thyges-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, soussignée.

A Luxembourg:

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BONOUY S.A., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 78.955, constituée suivant acte reçu en date du 20 novembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 413 du 6 juin 2001 et dont les statuts n'ont subi à ce jour aucune modification.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Marie Weber, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique).

Monsieur le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Carla Louro, employée privée, demeurant à Niederanven.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Geoffrey Henry, expert comptable, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter.

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement. Les actionnaires déclarent qu'il n'a jamais été procédé à la création matérielle d'actions représentatives du capital social.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les mille (1.000) actions représentant l'intégralité du capital social, actuellement fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Suppression des catégories A et B d'administrateurs.
2. Démission d'un administrateur et du commissaire aux comptes.
3. Remplacement de l'administrateur et du commissaire aux comptes démissionnaires.
4. Transfert du siège social de la société de Luxembourg à Weicherdange et fixation d'une nouvelle adresse de la société.
5. Modification subséquente de l'article 3 des statuts.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer les catégories A et B d'administrateurs.

L'assemblée décide en outre que la société sera engagée par la signature individuelle d'un administrateur pour tout acte ou opération n'excédant pas le montant de cinq mille euros (EUR 5.000,-).

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accepter les démissions de Monsieur Bruno Beernaerts de ses fonctions d'administrateur et de la société CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l. de ses fonctions de commissaire aux comptes avec effet à compter de ce jour et de leur donner pleine et entière décharge pour l'exécution de leurs mandats.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer en qualité de nouvel administrateur, en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

Monsieur Bernard Borsu, administrateur de sociétés, demeurant à B-4920 Harzé (Belgique), 1d, Priestet.

La durée de son mandat est fixée à six (6) ans.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer en qualité de nouveau commissaire aux comptes, en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire:

la société à responsabilité limitée FAcTS SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

La durée de son mandat est fixée à six (6) ans.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de Luxembourg à Weicherdange et de fixer désormais l'adresse de la société à L-9775 Weicherdange, Maison 11A.

Sixième résolution

Afin de tenir compte de la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3. Alinéa 1^{er}.** Le siège social de la société est établi à Weicherdange.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.
Et après lecture les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.
Signé: G. Henry, C. Louro, J.-M. Weber, M. Walch.
Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2004, vol. 20CS, fol. 28, case 7.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2004.

M. Thyès-Walch.

(016369.3/233/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

BONOUY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9775 Weicherdange, Maison 11A.
R. C. Luxembourg B 78.955.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2004.

M. Thyès-Walch.

(016372.3/233/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

LL IDDF VI HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 87.328.

Extrait d'une résolution du gérant du 11 février 2004

Il résulte de ladite résolution que:

Le siège social de la Société est transféré au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.
Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour extrait conforme

A. Steichen

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03872. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016296.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

LL IDDF VI HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 87.328.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 12 février 2004

Il résulte desdites résolutions que:

1. Les comptes de la Société au 31 décembre 2002 sont approuvés.

2. La société a donné décharge à Monsieur Marvin Haasen, Madame Susan Desprez et Monsieur Patrick Goulding en tant que gérants et à PricewaterhouseCoopers en tant que commissaire aux comptes pour l'exercice 2002.

3. Les démissions de Madame Susan Desprez avec effet au 5 février 2004 et de Monsieur Patrick Goulding, avec effet au 31 décembre 2003, en tant que gérants de la Société ont été acceptées.

4. Monsieur Philip Barrow est nommé gérant de la Société avec effet au 1^{er} janvier 2004 et Monsieur Eric Vanderkerken est nommé gérant de la Société avec effet au 6 février 2004.

Leurs mandats expireront à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2009.

5. La Société est gérée par les gérants suivants:

- M. Marvin Haasen.

- M. Philip Barrow.

- M. Eric Vanderkerken.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour extrait conforme

A. Steichen

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03873. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016298.2//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

MORGAN STANLEY CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 45.753.

In the year two thousand and four, on the twelfth of February.

Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of MORGAN STANLEY CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A., a société anonyme, having its registered office at 8-10 rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under Section B number 45.753, incorporated pursuant to a deed of Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg, on the 29th of November 1993, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 27 January 1994, number 33.

The articles of association have been modified for the last time pursuant to a deed of the same notary on 1 December 1995, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 22 February 1996, number 92.

The meeting was opened at 4.00 p.m. with M^e Angélique Badot, LL.M., residing in Luxembourg, being in the chair.

The chairman appointed as secretary of the meeting Mr Marc Prospert, residing at Bertrange.

The meeting elected as scrutineer Ms. Jessica Goldberg, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Amendment of Article 4 of the articles of association in order to provide that the registered office be located in Luxembourg City.

2. Ratification of the transfer of the registered office to 8-10, rue Mathias Hardt.

II.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III.- That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on the items of the agenda.

After approval of the statement of the chairman and having verified that it was regularly constituted, the general meeting took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to amend Article 4 of the articles of association in order to give it the following wording:

«**Art. 4.** The registered office of the corporation is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.»

Second resolution

The general meeting ratifies the transfer of the registered office to 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, which was decided by the Board of Directors on 16 May 2003.

There being no further business, the meeting is terminated at 4.30 p.m.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that at the request of the appearing persons the present is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, the said persons signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le douze février.

Par devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MORGAN STANLEY CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A., une société anonyme ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 45.753, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 novembre 1993, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 27 janvier 1994, numéro 33.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le même notaire en date du 1^{er} décembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 22 février 1996, numéro 92.

L'assemblée est ouverte à 16 heures sous le présidence de M^e Angélique Badot, LL.M., demeurant à Luxembourg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire, M. Marc Prospert, demeurant à Bertrange.

L'assemblée élit comme scrutatrice Mlle Jessica Goldberg, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Madame la Présidente expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Modification du texte de l'article 4 des statuts afin d'établir le siège social de la Société à Luxembourg-Ville.
2. Ratification du transfert du siège social au 8-10, rue Mathias Hardt.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et après avoir vérifié qu'elle était régulièrement constituée, a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier le texte de l'article 4 des statuts comme suit:

«**Art. 4.** Le siège social de la société est situé à Luxembourg-Ville, Grand-Duché du Luxembourg. Des succursales ou les autres établissements peuvent être établis à Luxembourg ou à l'étranger par une résolution du conseil d'administration.»

Deuxième résolution

L'assemblée ratifie le transfert du siège social de la Société au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, tel que décidé par le conseil d'administration en date du 16 mai 2003.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16.30 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentaire qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Badot, M. Prospert, J. Goldberg, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2004, vol. 142S, fol. 51, case 8.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

A. Schwachtgen.

(016490.3/230/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

MORGAN STANLEY CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 45.753.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 138 du 12 février 2004 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(016492.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

HOME INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7570 Mersch, 90, rue Nicolas Welter.

R. C. Luxembourg B 70.354.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02497, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(016295.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

UTTALUX, S.à r.l., UMWELTECHNIK - TANKREINIGUNG - TANKANLAGE - ALTOELSAMMLUNG & ENTSORGUNG, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.
 Gesellschaftssitz: L-5634 Mondorf-les-Bains, 6, route de Luxembourg.
 H. R. Luxemburg B 54.613.

Im Jahre zweitausendundvier, den elften Februar.

Vor dem unterzeichneten Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitz zu Luxemburg.

Sind erschienen:

1) Frau Madeleine Binsfeld, ohne Stand, Witwe von Herrn Georges Schumann, wohnhaft in L-8226 Mamer, 13, rue de l'Ecole,

hier vertreten durch Herrn Alphonse Hoffmann, licencié en sciences commerciales et consulaires, wohnhaft in Moutfort,

aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift, gegeben in Mamer, am 9. Februar 2004.

2) Frau Monique Hoffmann-Leick, licencié en sciences commerciales et consulaires, geboren am 8. Mai 1942 in Luxemburg, wohnhaft in Moutfort,

hier vertreten durch Herrn Alphonse Hoffmann, vorgeannt,

aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift, gegeben in Moutfort, am 22. Dezember 2003.

3) SCHIRRA, GmbH & Co KG, eingetragen am Amtsgericht Merzig unter der Nummer HRA 1410, mit Sitz in Wadern Deutschland,

hier vertreten durch ihren Geschäftsführer Herrn Erhard Schirra, Kaufmann, wohnhaft in Wadern.

4) Herr Günther Schütz, Kaufmann, geboren am 21. August 1942, in Nalbach, Deutschland, wohnhaft in D-66740 Saarlouis, Zepelinstrasse, 27-29.

5) Herr Markus Schütz, kaufmännischer Angestellter, geboren am 29. Mai 1966, in Saarlouis, Deutschland, wohnhaft in Hinter Franzenhaus, 7, D-66740 Saarlouis.

6) Herr Matthias Schirra, kaufmännischer Angestellter, geboren am 12. September 1965, in Wadern, Deutschland, wohnhaft in Steinkreuzweg, 5, D-66687 Wadern-Lockweiler.

Welche Vollmachten nach ne varietur-Paraphierung durch den Bevollmächtigten und den unterfertigten Notar gegenwärtiger Urkunde beigefügt bleiben, um mit derselben eingetragen zu werden.

Diese Kompartenten, vertreten wie vorgeannt, ersuchten den unterfertigten Notar folgendes zu beurkunden:

1) Der verstorbene Georges Schumann, Kaufmann, zuletzt wohnhaft in Mamer und die Kompartenten sub 2) bis 4) sind alleinige Besitzer gewesen aller Anteile der Gesellschaft mit beschränkter Haftung UMWELTECHNIK - TANKREINIGUNG - TANKANLAGE - ALTOELSAMMLUNG & ENTSORGUNG in Abkürzung UTTALUX, S.à r.l., R.C. Nummer B 54.613, mit Sitz in Mamer, gegründet durch Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar, am 17. April 1996, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C Nummer 346 vom 19. Juli 1996.

Herr Georges Schumann verstarb in Luxemburg, am 20. Januar 2004, hinterlassend als einzige Erbin seine Witwe Frau Madeleine Binsfeld, vorgeannt.

2) das Gesellschaftskapital ist festgesetzt auf zwölftausendfünfhundert (12.500,-) EUR aufgeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nominalwert von je fünfundzwanzig (25,-) EUR.

3) Frau Monique Hoffmann-Leick, vorgeannt, hier vertreten wie vorgeannt, tritt alle ihre einhundertfünfundzwanzig (125) Anteile in der Gesellschaft ab an Herrn Markus Schutz, vorgeannt, hier anwesend, zum Preis von dreitausendeinhundertfünfundzwanzig (3.125,-) EUR, worüber Quittung.

4) Frau Madeleine Binsfeld, vorgeannt, hier vertreten wie vorgeannt, tritt alle ihre einhundertfünfundzwanzig (125) Anteile in der Gesellschaft ab an Herrn Matthias Schirra, vorgeannt, hier anwesend, zum Preis von dreitausendeinhundertfünfundzwanzig (3.125,-) EUR, worüber Quittung.

Diese Anteilsübertragungen wurden getätigt mit dem Einverständnis aller Gesellschafter und soweit wie nötig durch die Gesellschaft angenommen.

Infolge der Abtretungen wird Artikel 6 der Satzung abgeändert und in Zukunft folgenden Wortlaut haben:

«**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital ist festgesetzt auf zwölftausendfünfhundert (12.500,-) EUR, aufgeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nominalwert von je fünfundzwanzig (25,-) EUR.

Diese Anteile sind wie folgt zugeteilt:

1) Herr Markus Schütz, vorgeannt, einhundertfünfundzwanzig Anteile	125
2) Herr Matthias Schirra, vorgeannt, einhundertfünfundzwanzig Anteile	125
3) SCHIRRA, GmbH & Co KG, vorgeannt, einhundertfünfundzwanzig Anteile	125
4) Herr Günther Schütz, vorgeannt, einhundertfünfundzwanzig Anteile	125

Total. fünfhundert Anteile

- Die Gesellschafter beschliessen den Sitz der Gesellschaft nach L-5634 Mondorf-les-Bains, 6, route de Luxembourg zu verlegen.

Infolgedessen wird der erste Absatz von Artikel 3 der Satzung abgeändert und in Zukunft folgenden Wortlaut haben:

«**Art. 3. Absatz 1.** Der Sitz der Gesellschaft ist in Mondorf-les-Bains.»

- Anstelle des am 20. Januar 2004 in Luxemburg verstorbenen Geschäftsführers Herrn Georges Schumann, werden die Herren Markus Schütz und Matthias Schirra, vorgeannt zu neuen Geschäftsführern ernannt.

Jeder kann die Gesellschaft mit seiner Einzelunterschrift rechtskräftig binden.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorherstehenden an die Komparenten, handelnd wie erwähnt, haben dieselben mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: A. Hoffmann, E. Schirra, G. Schütz, M. Schütz, M. Schirra, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2004, vol. 142S, fol. 51, case 6.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

A. Schwachtgen.

(016551.3/230/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

UTTALUX, S.à r.l., UMWELTECHNIK - TANKREINIGUNG - TANKANLAGE - ALTOELSAMMLUNG & ENTSORGUNG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5634 Mondorf-les-Bains, 6, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 54.613.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 131 du 11 février 2004 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(016554.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

ANTIOC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 86.757.

L'an deux mille trois, le vingt-neuf décembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ANTIOC S.A., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, R.C.S. Luxembourg section B numéro 86.757, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher, en date du 28 mars 2002, publié au Mémorial C numéro 986 du 28 juin 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Alexia Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Vania Baravini, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il ressort de la liste de présence que les 3.200 (trois mille deux cents) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision sur la mise en liquidation éventuelle de la société.

2. Le cas échéant, nomination de BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE comme liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateur:

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens tant meubles qu'immeubles et tous droits y relatifs; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le

conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration; remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Seil, A. Uhl, V. Baravini, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, vol. 142S, fol. 13, case 4.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

J. Elvinger.

(016377.3/211/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

BISQUIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 59.406.

—

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale Ordinaire, tenue en date du 31 décembre 2003, que:

- la cooptation (avec effet au 28 août 2003) de M^e René Faltz, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, né le 17 août 1953 à Luxembourg, a été reconfirmée et que M^e René Faltz a été réélu comme nouvel administrateur de la société, en remplaçant M. Hans-Christer Malmberg, 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, né le 21 septembre 1947 à Matteus, Stockholm, Suède, administrateur démissionnaire, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2009.

- M. Lennart Stenke, 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, né le 22 septembre 1951, à Sundbyberg, Suède ainsi que M. Roger Pettersson, Rosta Strand 10, S-703 44 Örebro, Suède, né le 21 mars 1952 à Ekeby, Suède, ont été réélus comme nouveaux administrateurs, de sorte que leur mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

- THE SERVER GROUP EUROPE S.A., 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg a été élu comme nouveau commissaire aux comptes en remplaçant EuroSkandic S.A., 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, commissaire aux comptes démissionnaire, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04086. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(016980.3/850/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

MODE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 82.699.

—

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise par le conseil d'administration de la Société, le 15 décembre 2003, que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet au 15 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04110. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(016995.3/850/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

FREDDY KLOPP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 4A, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 42.531.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02498, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 février 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(016297.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

MEDICAL DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 70.775.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2004, réf. LSO-AM03180, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(016951.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

FOX ATLANTIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
R. C. Luxembourg B 61.964.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 31 décembre 2003, que:

- M. Frank Provost, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, né le 11 novembre 1972 à Paris, France, a été élu comme nouvel administrateur de la société, en remplaçant M. Francis Welscher, 53, rue de Schouweiler, L-4945 Bascharage, Luxembourg, né le 25 juin 1963 à Luxembourg, Luxembourg, administrateur démissionnaire, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée générale qui se tiendra en 2009.

- M^e René Faltz, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, né le 17 août 1953 à Luxembourg, a été élu comme nouvel administrateur de la société, en remplaçant M. Hans-Christer Malmberg, 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, né le 21 septembre 1947 à Matteus, Stockholm, Suède, administrateur démissionnaire, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2009.

- M. Lennart Stenke, 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, né le 22 septembre 1951 à Sundbyberg, Suède a été réélu comme administrateur de la société de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2009.

- THE SERVER GROUP EUROPE S.A., 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg a été élu comme nouveau commissaire aux comptes en remplaçant EuroSkandic S.A., 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, commissaire aux comptes démissionnaire, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

- le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg.

- en se référant à l'article 100 de la loi des sociétés commerciales du 10 août 1915, de procéder à la continuation des activités de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04091. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(016984.3/850/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.
